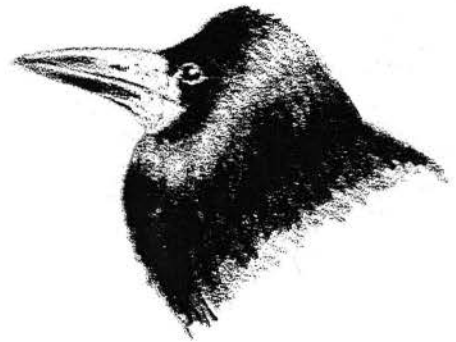


LE CORBEAU FREUX (*Corvus frugilegus*)**DANS LE FINISTERE :****RECENSEMENT DES EFFECTIFS NICHEURS EN 1999**



Par Olivier QUIVIGER

0082

PRESENTATION

Tout au long du XX^{ème} siècle, le Corbeau freux aura poursuivi son expansion du nord vers le sud de la France, franchissant la frontière symbolique de la Loire dans les années 30, jusqu'à atteindre une limite sud de répartition que l'enquête nationale de l'année 2000 (S.E.O.F.) aidera à préciser, mais que la littérature récente circonscrit à « la Charente-Maritime, la Charente, la Haute-Loire, la Drôme et l'Isère », tout en précisant que « des colonies isolées existent plus au sud » (GÉROUDET & CUISIN, 1998), notamment, à la faveur du sillon rhodanien, jusque dans les Bouches-du-Rhône. Le nombre de Freux nicheurs est actuellement évalué « entre 200 000 et 300 000 couples » (DUBOIS, LE MARÉCHAL *et al.*, 2000).

Dans ce schéma d'ensemble, la Bretagne a de quoi intriguer : un coup d'œil sur les cartes de répartition des corbeautières dans les atlas régionaux (GUERMEUR & MONNAT, 1980 ; G.O.B. 1997) ou nationaux (SIBLET, 1994) montre en effet que le Freux trouve, dans une vingtaine de localités d'Ille-et-Vilaine et de Loire Atlantique, sa limite ouest de répartition, puis qu'un grand vide se creuse, malgré quelques corbeautières autour du Golfe du Morbihan, et des indices ténus en Côtes-d'Armor (G.E.O.C.A., 1998). Mais, aux confins de la péninsule armoricaine, le long du littoral, et surtout en Finistère nord, les preuves de nidification reprennent, avec une relative vigueur. C'est cette exception finistérienne que le recensement de 1999, initié par une première enquête partielle en 1998, avait pour objet d'examiner.

OBJET DE L'ARTICLE

Rendre compte du recensement et présenter des éléments concrets pouvant être utilisés dans l'avenir : lieux prospectés, effectifs nicheurs, types de milieux, essences privilégiées. L'histoire du Freux en Bretagne étant exposée dans le premier atlas régional (GUERMEUR & MONNAT, 1980), nous renvoyons à cet ouvrage les personnes intéressées par la question.

ORIGINE DE L'ENQUETE

L'idée fut lancée lors d'une réunion de la section G.O.B. du Finistère nord, à Brest, pendant l'hiver 1997-1998, suite à des actions de destruction de corvidés à Lanildut. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle ne souleva pas l'enthousiasme. Avant la saison de reproduction 1998, pourtant, un protocole d'enquête, établi sur la base des listes de corbeautières connues dans la littérature locale, était proposé aux observateurs par Pierre LÉON, initiateur du projet. Il s'agissait simplement de visiter les colonies et d'en dénombrer les nids.

A l'automne 98, un bilan de la prospection montrait que les ornithologues finistériens avaient répondu à l'appel : une quinzaine de sites historiques avaient été visités, et les échos des prospections étaient positifs : l'enquête avait intéressé les observateurs, pour différentes raisons.

La découverte de milieux nouveaux, comme les parcs de manoirs, potentiellement attractifs pour d'autres espèces (rapaces, passereaux, pics...), ou plus simplement intéressants sur un plan esthétique (Kerjean...), semblait avoir joué un rôle dans cet intérêt. Il fallait également reconnaître la relative facilité à repérer les colonies et à compter les nids (surtout en comparaison avec d'autres espèces).

Pendant ce temps, un examen de la littérature ornithologique et des informations orales recueillies après le recensement montraient que l'enquête 1998 nécessitait un complément de prospection et des précisions en 1999, pour être satisfaisante sur le plan de l'exhaustivité.

La démarche était donc reconduite en 1999, avec un protocole affiné par l'expérience et les nouveaux éléments acquis, ainsi qu'un nombre accru d'observateurs.

C'est cette enquête définitive du printemps 1999 qui fait la matière du présent article. Les éléments recueillis en 1998 seront cependant mentionnés : ils permettent en particulier de faire deux types de remarques, le premier sur la disparition ou la création de corbeautières, le second sur l'évolution des effectifs de certaines colonies d'une année sur l'autre. Par ailleurs, il sera intéressant de prendre en compte les inventaires d'Edouard LEBEURIER, qui marqua un vif intérêt pour le statut du Freux en Finistère, et dont le travail considérable déboucha sur un article particulièrement dense, publié en 1953 et 1956 dans *L'Oiseau et la revue française d'ornithologie*.

METHODE DE PROSPECTION

Le protocole remis en janvier 1999 contenait :

** la liste des lieux à prospecter (sources : E.LEBEURIER+Enquête partielle 1998)*

** les consignes suivantes :*

« Il est souhaitable d'effectuer un passage en mars, avant l'apparition des feuilles, afin de noter les éventuels nids existants (préciser : vieux nids ou nouveaux nids en construction) ; en profiter pour préciser également le nombre d'oiseaux en activité autour de la corbeautière et/ou le nombre d'oiseaux en alimentation aux alentours ; enfin, tenter d'identifier les arbres qui accueillent les colonies (au moins conifères ou feuillus, si possible genres et espèces). Par la même occasion, repérer éventuellement la présence de Pigeons colombins : groupes, couples et chants. »

** une remarque finale encourageant la prospection systématique des parcs entourant les manoirs léonards.*

LES SITES PROSPECTES

Tab. I : Indices de présence (P) ou d'absence (A) de corbeautière dans les sites prospectés en 1953 puis en 1998 et 1999.

Colonne A *ITALIQUES* : absence constatée de corbeautières en 1953 (LEBEURIER)Colonne B **GRAS** : corbeautières actives en 1953 (LEBEURIER)Colonne C **OMBRE** : corbeautières actives en 1999 (G.O.B.)Colonne D : absence constatée de corbeautière en 98/99 (G.O.B.)

	LIEU-DIT	COMMUNE	A	B	C	D
1.	LE BREIGNOU	BOURG BLANC			P	
2.	BOURG	BOURG-BLANC			P	
3.	KERGORNADEAC'H	CLEDER		P		A
4.	KERMENGUY	CLEDER		P		A
5.	KERASCOET	COATMEAL		P	P	
6.	ROSCARVEN	GOUESNOU			P	
7.	LESCOAT	LANARVILY		P		A
8.	MOULIN DE L'ENFER	LANDEDA			P	
9.	KERAMBELLEC	LANILDUT			P	
10.	KEROUARTZ	LANNILIS			P	
11.	PENN AN DREFF	LANRIVOARE				A
12.	BOURG	PLOUDALMEZEAU			P	
13.	KERNO	PLOUDANIEL		P	P	
14.	LANN MARCH	PLOUDANIEL			P	
15.	TREBODENNIC	PLOUDANIEL			P	
16.	<i>KERLAUDY</i>	<i>PLOUENAN</i>	A			A
17.	LESMEL	PLOUGUERNEAU				A
18.	<i>LESVEN</i>	<i>PLOUGUIN</i>	A			
19.	<i>PENEARVAN</i>	<i>PLOUGUIN</i>	A			A
20.	CHUCHUNIOU (SUSCINIO)	PLOUJEAN	A			A
21.	KERANROUX	PLOUJEAN		P		
22.	KERVADEZA	PLOUMOGUER			P	
23.	MAILLE	POUNEVEZ-LOCHRIST				A
24.	KERAQUEL	POUNEVEZ-LOCHRIST			P	
25.	MENEZ GWENN	PLOZEVET			P	
26.	LANVEREC	ST-POL DE LEON			P	
27.	KERNEVEZ	ST-POL DE LEON		P		
28.	KERANTRAON	ST-POL DE LEON			P	
29.	KERJEAN	ST-VOUGAY		P	P	
30.	<i>LANNIGO</i>	<i>TAULE</i>	A			A
31.	PENZE	TAULE		P		
32.		TREBABU				A
33.	<i>TROUZILIT</i>	<i>TREGLONOU</i>	A			A
34.		TREOGAT			P	

Ce tableau comparatif nécessite peu de commentaires particuliers. La disparition des corbeautières existantes en 1953 peut cependant susciter des questions. Elle s'explique sans doute partiellement par la coupe des boisements, mais ce n'est pas le cas partout. Les bois de Lescoat (Lanarvily), ceux des manoirs de Cléder et quelques autres encore offrent toujours, semble-t-il, un milieu favorable au Freux, qui peut très bien hanter les alentours au printemps sans nicher, comme nous l'avons vu à Lanarvily ou à Plouguerneau (Lesmél). Des témoignages sur la destruction des colonies par l'homme ont parfois été recueillis. Ils restent généralement vagues et non datés (années 1970-1980). Le protocole de recensement n'intégrait pas ces questions, même si elles sont intéressantes. Seule une prospection « historique » auprès des habitants permettrait de combler les lacunes.

La colonne A (Tab. I) peut contenir des corbeautières disparues en 1956, mais qui étaient très actives antérieurement. Aucune n'était reconstituée en 1999 sur le lieu même, leur disparition étant généralement liée à l'abattage des bois comme à Suscinio (Ploujean) en 1941-42 ; Trouzilit (Tréglonou) en 1953, et d'autres encore (LEBEURIER 1953 ; 1956).

Quoiqu'il en soit, la pérennité de plusieurs colonies de 1953 à nos jours, à l'échelle du lieu-dit, de la commune, ou d'un secteur (canton), ne peut que nous incliner à accorder foi aux conclusions d'Edouard LEBEURIER, qui voyait dans le Freux finistérien, un oiseau fortement sédentaire, peu enclin aux déplacements, sinon contraint par des facteurs extérieurs.

LES COLONIES EN 1999

Tab. II : Dénombrement des couples nicheurs de Corbeaux freux dans le Finistère en 1998 et 1999.

LIEU-DIT	COMMUNE	1998	1999	COMMENTAIRES
LE BREIGNOU	BOURG BLANC	ND	8	
BOURG	BOURG-BLANC	ND	5	
KERASCOET	COATMEAL	200	220	
ROSCARVEN 1	GOUESNOU	ND	91	
ROSCARVEN 2	GOUESNOU	ND	40	
MOULIN DE L'ENFER	LANDEDA	15	44	nette évolution
KERAMBELLEC	LANILDUT	53	43	
KEROUARTZ	LANNILIS	53	73	évolution
BOURG	PLOUDALMEZEAU	ND	113	
KERNO 1	PLOUDANIEL	76	80	N.hêtre/parc
KERNO 2	PLOUDANIEL	ND	150	S.pins/manoir
LANN MARCH	PLOUDANIEL	14	27	évolution
TREBODENNIC	PLOUDANIEL	40	45	sur un seul pin
LESVEN	PLOUGUIN	5	0	disparition
KERVADEZA 1	PLOUMOGUER	25	47	SUD ; évolution
KERVADEZA 2	PLOUMOGUER	ND	40	NORD
KERAOUEL	PLOUNEVEZ-LOCHRIST	0	6	nids occupés?
MENEZ GWENN	PLOZEVET	ND	22	
LANVEREC	ST-POL DE LEON	ND	17	
KERJEAN 1	ST-VOUGAY	52	63	NORD, fontaine
KERJEAN 2	ST-VOUGAY	39	34	SUD, manoir
	TREOGAT	ND	25	
	TOTAUX	572	1193	

Ombre : les deux colonies sud-finistériennes.

ND : non dénombré

La première remarque qu'on peut faire sur les effectifs est un nombre de nicheurs relativement important (1193 nids), tout au moins au regard des deux Atlas précédents. Yvon GUERMEUR (1980) mentionnait en effet 1500 nids pour toute la Bretagne, dont 700 dans le Léon. Quelques années plus tard, Jacques PETIT (1997) remarquait que la situation avait peu changé et évaluait la population bretonne à plus de 2000 couples, dont 1500 en Loire Atlantique.

Si l'on remonte plus loin, on constate que les 9 colonies et les 885 nids recensés par Edouard LEBEURIER (1953), auxquels on rajoutera les 88 nids bigoudens de 1955, sont aujourd'hui dépassés. Il est difficile cependant de parler d'effectifs record, surtout comparés à ceux des années 1950, dans la mesure où l'on se rappelle que le Freux connaissait une situation difficile à l'époque, due principalement à la persécution sur les sites de reproduction et à un abattage de bois lié aux conditions économiques de l'immédiate après-guerre, éléments rappelés par Yvon GUERMEUR (1980). On peut sans doute interpréter l'interdiction du tir au nid comme un facteur ayant favorisé le développement de ces 23 colonies. En l'absence de données régulières, il est difficile en revanche de mesurer l'impact des tirs de régulation (y compris en période de reproduction) d'une espèce classée « nuisible » ou non, selon les années, par décision préfectorale.

Nous reprendrons ensuite l'idée d'un « bastion léonard », déjà avancée par Edouard LEBEURIER, et qui apparaît lorsque l'on répartit les colonies sur une carte du département. Le Léon est cet ancien évêché breton, un des découpages administratifs de la France d'Ancien-Régime, correspondant également à une zone de variante dialectale de la langue bretonne. Il est délimité au sud par l'Elorn Maritime jusqu'à Landerneau, puis par les contreforts des Monts d'Arrée, et à l'est par la rivière de Morlaix. C'est en Léon que se situent toutes les corbeautières, sauf deux, sur lesquelles nous revenons plus bas. Remarquons que le Léon lui-même peut être grossièrement découpé en deux zones : le Haut-Léon à l'est d'une ligne Goulven/Landerneau, le Bas-Léon à l'ouest de cette ligne. C'est ce dernier secteur qui rassemble le maximum de corbeautières, en particulier dans la région des Abers.

A l'est de la rivière de Morlaix (Trégor), des colonies ont existé dans la première moitié du XX^{ème} siècle. Comme l'explique Edouard LEBEURIER (1953), elles n'ont pas résisté à l'abattage des boisements, ce qu'illustre l'exemple de Susicinio (Chuchuniou) en Ploujean : 251 nids en 1936, abattages de 1937 à 1942, derniers nicheurs vers 1944, puis extinction. En 1999, aucune colonie n'a été retrouvée dans ce pays de Trégor finistérien.

A contrario, la Cornouaille (partie sud du Finistère) comporte toujours deux colonies en Pays bigouden. Pour le même secteur, Edouard LEBEURIER n'avait trouvé en 1955 qu'une colonie, à Tréguennec (pins maritimes de Kervillic), inexistante aujourd'hui, et qui lui avait échappé en 1953. S'interrogeant sur le futur (O.R.F.O. 1956), il parlait d'un « noyau sans avenir » (88 nids), tant à cause de la persécution en cours que d'un milieu bien plus pauvre que le Léon en ressources nourricières. Les Freux se sont maintenus malgré tout, à quelques kilomètres au nord de la colonie citée par LEBEURIER, et toujours à peu de distance de la Baie d'Audierne (4-5km). Mais nous sommes loin des « 2000 oiseaux environ toute l'année » (sic), dans les années 1930, selon un garde interrogé par Edouard LEBEURIER, qui ne le remet pas en cause, dans la corbeautière sur hêtres du château de Guilguifin (Landudec), éprouvée par la suite par des abattages, et qui se maintint jusqu'en 1951 (30 nids). Celle de Tréguennec étant, selon Edouard LEBEURIER (1956), une survivance de la grande corbeautière de Guilguifin, il n'est pas interdit de penser qu'il en est de même pour les Freux bigoudens de 1999 (presque 50 nids).

LES MILIEUX

Les corbeautières, dans leur majorité, sont inféodées à un parc attenant à un château, un manoir, ou une maison de maître. Le Freux léonard est résolument hobereau, ou « gentleman-farmer », si l'on veut bien nous accorder ces licences affectives. Aller à sa rencontre, c'est pénétrer dans le Léon profond, sans doute décevant quand on découvre ces immenses espaces remembrés, où la culture céréalière et légumière se pratique sur le mode intensif. Manoirs et châteaux se dressent pourtant dans la campagne ou à la périphérie des bourgs, s'abritant le plus souvent de la modernité dans les dernières belles zones boisées de feuillus qu'ils offrent au visiteur, vallées et abers mis à part. Ils nous rappellent ainsi un ordre social rigoureux (« An tri Aotrou ») mais aussi une prospérité économique due principalement à la culture et au commerce du lin (XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles) qui permit aux seigneurs de faire reconstruire ou édifier des manoirs dignes de leur rang, avant que la bourgeoisie notable du XIX^{ème} siècle ne tente de les imiter en construisant des maisons de maître, avec parc attenant, souvent une hêtraie,

dans une campagne dynamisée par l'introduction de cultures nouvelles (pomme de terre, plantes fourragères, raves, choux etc.). Voilà le milieu de prédilection du Freux, qui trouve ainsi le gîte dans ces témoins d'un passé révolu, et le couvert dans les vastes et riches zones agricoles environnantes.

Tab. III : Milieux d'accueil des corbeautières de Corbeaux freux dénombrées en 1999 dans le Finistère.

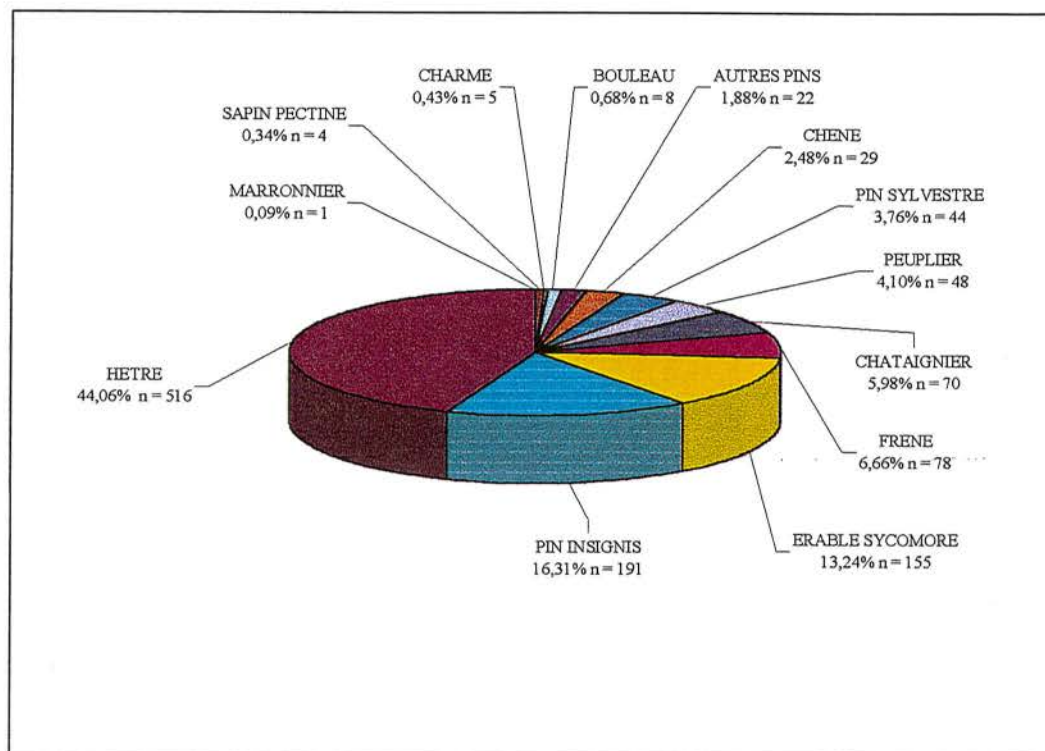
LIEU-DIT	COMMUNE	1999	MILIEU
LE BREIGNOU	BOURG BLANC	8	MANOIR
BOURG	BOURG-BLANC	5	BOURG
KERASCOET	COATMEAL	220	MANOIR
ROSCARVEN 1	GOUESNOU	91	MANOIR
ROSCARVEN 2	GOUESNOU	40	
MOULIN DE L'ENFER	LANDEDA	44	versant aber
KERAMBELLEC	LANILDUT	43	PARC
KEROUARTZ	LANNILIS	73	CHÂTEAU
BOURG	PLOUDALMEZEAU	113	PARC
KERNO 1	PLOUDANIEL	80	MANOIR
KERNO 2	PLOUDANIEL	150	
LANN MARCH	PLOUDANIEL	27	PARC
TREBODENNIC	PLOUDANIEL	45	MANOIR
LESVEN	PLOUGUIN	0	MANOIR
KERVADEZA 1	PLOUMOGUER	47	MANOIR (ruine)
KERVADEZA 2	PLOUMOGUER	40	
KERAOUEL	PLOUNEVEZ-LOCHRIST	6	MANOIR
MENEZ GWENN	PLOZEVET	22	boisement de pins
LANVEREC	ST-POL DE LEON	17	MANOIR
KERJEAN 1	ST-VOUGAY	63	CHATEAU
KERJEAN 2	ST-VOUGAY	34	
	TREOGAT	25	boisement de pins
	TOTAL	1193	

LES ESSENCES PRIVILEGIEES

La singularité finistérienne par rapport au reste de la France apparaît ici nettement. Pour Paul Géroutet (1998), « l'essence importe peu, quoique la colonie se tienne souvent dans des feuillus (peupliers, hêtres, chênes, etc.) ». On connaît cependant la prédilection du Freux, sur le territoire français, pour le Peuplier d'abord, (déjà nette sur les bords de la Loire), puis pour d'autres arbres comme le Frêne, le Saule, le Robinier, les autres espèces étant beaucoup moins choisies, comme l'indique Jean-Philippe SIBLET (1994). Tout au contraire, le Freux affectionne chez nous le Hêtre *Fagus sylvatica*. L'explication la plus vraisemblable nous ramène aux parcs de manoirs situés dans des zones cultivées : sans ces derniers, le nord de notre département serait d'une pauvreté affligeante en boisements propices aux corbeautières. Les colonies exclusivement sur hêtre (parmi les données d'essences recueillies) sont les suivantes : Kerascoet en Coatmeal, 220 nids ; les deux groupes de Kerjean en St-Vougay : 34 et 63 nids ; un des deux groupes de Kerno en Ploudaniel : 80 nids. On remarquera les effectifs relativement solides de ces colonies, et leur ancienneté, déjà relevée par Edouard LEBEURIER en 1953. Dans l'attente de données nouvelles, nous pouvons donc reprendre l'idée que cette singularité finistérienne de la « rookery » sur hêtre se maintient.

L'identification des essences a été faite dans 16 des 22 colonies, pour un total de 1171 nids.

Fig. 1. : Essences privilégiées par le Corbeau freux pour l'installation des corbeautières dénombrées en 1999 dans le Finistère : identification faite pour 1171 nids sur 1193.



Comme le montre le tableau IV, Edouard LEBEURIER arrivait en effet aux mêmes conclusions en 1953. Il poussait son analyse beaucoup plus loin, justifiant le choix du hêtre par le Freux à l'aide de plusieurs facteurs : essence dominante des boisements bas-bretons en raison d'une adaptation meilleure que d'autres feuillus, commodité d'installation des nids et protection face aux intempéries, sentiment de sécurité dû à la hauteur de l'arbre. Nous relèverons qu'à l'appui de ses remarques, LEBEURIER donnait plusieurs exemples de corbeautières sur hêtres, alors que d'autres essences tout aussi propices a priori se trouvaient à proximité (avec quelques exceptions toutefois). La même contradiction entre les Freux finistériens et leurs cousins « français » était aussi prouvée par l'ornithologue, grâce à une enquête publiée en 1952 dans ALAUDA (XX, n°4) qui plaçait largement en tête peupliers, chênes et platanes.

On notera cependant que si, en 1953, 96% des nids sont sur hêtre, ils ne sont plus que 44% en 1999 (cf. Fig. 1). Conséquence des abattages ? Le Corbeau freux se replie alors sur le Pin de Monterrey et l'Erable sycomore, autres essences commune dans le département, au port élevé et à la cime fournie, offrant un couvert dense, rassurant et solide.

Tab. IV : Essences privilégiées par le Corbeau freux pour l'installation des corbeautières dénombrées en 1953 dans le Finistère par E.LEBEURIER.

<i>E.LEBEURIER, 1953 : 9 colonies ; 885 nids</i>		
	<i>nids</i>	<i>%</i>
HETRE	851	96,2
CHENE	12	1,4
CHATAIGNIER	2	0,2
PIN	13	1,5
SAPIN	7	0,8
TOTAL	885	

Revenons aux résultats de 1999. Nous ne manquerons pas, pour finir, de mettre en valeur quelques choix originaux. Commençons par ce qui semble être une exception chez nous : 43 nids sur peuplier à Lanildut (arbre utilisé sur d'autres sites tout de même, mais peu). Nous poursuivrons par la corbeautière de Trébodennic, en Ploudaniel, qui réussit le tour de force (local) de réunir 45 nids sur un seul arbre, un Pin de Monterrey *Pinus insignis*. Nous mentionnerons également la corbeautière en pente de Moulin de l'Enfer (Landéda), sur les versants sud de l'Aber-Wrac'h, 44 nids sur pin sylvestre *pinus sylvestris*, qui a la particularité d'être une ancienne héronnière, (encore quelques aigrettes et hérons parmi les freux en 1998, puis retrait des échassiers). Cette colonie est peut-être une extension de celle du château de Kerouartz (en Lannilis), 61 nids dont 36 sur sycomore *Acer pseudoplatanus*, à 3 kilomètres environ, toujours sur l'aber. Au titre des colonies distantes de quelques centaines de mètres, celles du château de Kerjean, en Saint-Vougay, rapprochent un premier groupe dans l'allée menant au gibet, puis un second dans les hêtres entourant la fontaine plus au nord. Répartition analogue à Ploudaniel, avec un groupe très visible de 80 nids sur les grands hêtres de l'allée du parc de Kerno, et un deuxième groupe dans les pins insignis sur les flancs du manoir, le dernier ayant échappé au recensement de 1998, tant les 150 nids ne sont quasiment discernables que par le dessous. A noter pour Kerjean et Kerno les plans détaillés effectués par Edouard LEBEURIER en 1953, qui permettent des comparaisons intéressantes : répartition différente des groupes à Kerjean (sauf allée du gibet), un seul groupe à Kerno (allée de hêtres).



Cliché O. QUIVIGER - Mai 2001

Chateau de Kerjean en Saint-Fougay

CONCLUSION

Sans doute les Corbeaux freux finistériens représentent-ils peu de chose en comparaison de la population française. Sans doute, à grande échelle, cet oiseau ne présente-t-il aucun degré de vulnérabilité justifiant des mesures quelconques. Mais que sait-on exactement des lois qui régissent les fluctuations des effectifs sédentaires finistériens ? Si le nombre de nids peut paraître important, celui des colonies, et surtout leur situation (rappelons cette corbeautière de 45 nids sur un seul arbre) sont-ils si solides pour une population résiduelle ?

On peut aussi se demander plus simplement ce que serait le Finistère, le Léon en particulier, sans un nicheur comme le Freux. Sa répartition géographique sur le territoire français, la différence qu'il marque par rapport à ses congénères d'outre-Couesnon et d'outre-Loire dans le choix des espèces d'arbres réservées à ses nids, son tempérament de châtelain, animant les alentours de nos vieux manoirs de ses cris et de ses évolutions, comme il l'a sans doute fait pendant plusieurs générations, tous ces éléments réunis ne doivent-ils pas nous conduire à lui reconnaître un intérêt ornithologique certain et à lui accorder une valeur patrimoniale dans notre département ?

Dans une des corbeautières liées à un parc de manoir, le propriétaire confiait qu'il n'acceptait pas « qu'on touche à ses Freux », et qu'il avait déjà eu maille à partir avec des personnes venues le trouver pour déplorer la présence de ces oiseaux et proposer des mesures... L'année 1999 et les suivantes, jusqu'à cette date (2001) ont vu le classement du Freux comme « nuisible » dans plusieurs cantons du Finistère où il est nicheur. Des plans de régulation sont organisés pendant la période de nidification. Sur quels critères ces décisions sont-elles prises ? La différence est-elle faite entre les effectifs nicheurs d'une part, hivernants d'autre part ? Il est à noter que le G.O.B. n'a jamais été contacté, alors qu'il dispose des éléments réunis dans cet article et, qu'à notre connaissance, aucune autre enquête de cette envergure n'a été menée.

Toutes ces remarques ne peuvent que nous inciter à continuer le suivi de la population nicheuse des Freux dans le Finistère. Il serait important de reconduire cette enquête, tous les cinq ans par exemple, (ce qui nous mènerait, pour la prochaine, en 2004), ou au pis tous les dix ans. Dans l'intervalle, il serait regrettable de négliger le classement du Freux comme « nuisible ». Pour mesurer l'impact à venir, outre la vigilance qui s'impose lors des opérations de régulation (le Choucas des tours, intégralement protégé, y a parfois laissé des plumes et le tir dans les nids, interdit par la loi, n'a, semble-t-il, pas perdu tous ses adeptes) on ne peut qu'exhorter les ornithologues finistériens à suivre dès à présent quelques sites-témoins chaque année, en reprenant les indications du protocole de 1999.

LES OBSERVATEURS

B. BARGAIN, M. CHAMPION, D. CLEC'H, F. CORRE ; R. DEBEL, A. JEAN, F. LE COZ, G. LE CUNUDER, A. LE NEVE, P. LÉON, J. MAOUT, S. MAUVIEUX, J.-P. MEURET, M. et T. QUELENNEC, O. QUIVIGER, R. TREBAOL, B. TREBERN.

REMERCIEMENTS

A Jacques GAROCHE, Pierre LÉON et Désiré QUIVIGER, pour la relecture du premier manuscrit, et les corrections qu'ils ont bien voulu lui apporter.

Aux personnes qui nous ont facilité l'accès à certains sites, en particulier Messieurs F. BARJOU, C. LE MENN et J. PICHON.

BIBLIOGRAPHIE

- DUBOIS (P.-J.), LE MARÉCHAL (P.), OLIOSO (G.), YÉSOU (P.), 2000.- Corbeau freux *Corvus frugilegus*, in *Inventaire des Oiseaux de France*, Nathan : 335-336.
- G.E.O.C.A., 1998.- Corbeau freux *Corvus frugilegus*, in *Oiseaux nicheurs des Côtes d'Armor*, G.E.O.C.A., St-Brieuc : 164.
- GÉROUDET (P.) & CUISIN (M.) 1998.- Le Corbeau freux *Corvus frugilegus*, in *Les Passereaux d'Europe*, (4^e éd.), Delachaux & Nieslé, Lausanne-Paris, tome 2:276-282.
- GUERMEUR (Y.) & MONNAT (J.-Y.) 1980.- Corbeau freux *Corvus frugilegus*, in *Histoire et Géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne*. Ministère de l'Environnement et du cadre de vie. Direction de la Protection de la nature. S.E.P.N.B., C.O.B. - Ar Vran : 191-193.
- LEBEURIER, (E.) 1953.- Le Corbeau freux *Corvus frugilegus* dans le Finistère, *O.R.F.O.*, XXIII : 171-211.
- LEBEURIER, (E.) 1956.- Le Corbeau freux *Corvus frugilegus* dans le Finistère, Addendum I, *O.R.F.O.*, XXVI : 219-226.
- PETIT, (J.) 1997.- Corbeau freux, *Corvus frugilegus* in G.O.B. *Les oiseaux nicheurs de Bretagne, 1980-1985*, Brest : 244.
- SIBLET (J.-P.) 1994.- Corbeau freux, *Corvus frugilegus* in YEATMAN-BERTHELOT, D. & JARRY, G. *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*, S.O.F. Paris : 658-661.

Olivier QUIVIGER
5 rue de l'Argoat
29260-LESNEVEN